et enfin les revenus des dirigeants. On regrettera les limites de cette représentation, qui insiste sur les aspects les plus spectaculaires mais certainement pas les plus structurants économiquement. Se pose ainsi la question de ce que peut être la RSE : une politique de la bonne volonté, ou une évolution profonde des modes de décision intégrant, selon des modalités variables, les parties prenantes ? Les limites de la bonne volonté étant vite trouvées dans le champ de l'économie, la voie à suivre est une plus grande implication des différents acteurs. Celle-ci ne viendra pas seulement d'une évolution morale des dirigeants – on peut rêver ! – ni d'un resserrement des règles – même la crise n'a rien fait surgir de nouveau sur ce plan, c'est dire. La vérité est plus brutale : les entreprises ont tendance, depuis trente ans et ce mouvement n'est pas près de s'inverser, à s'émanciper des territoires et de tout ce qui ne coïncide pas avec leur intérêt. Dans ces conditions, on ne voit guère comment les autres acteurs peuvent entrer dans le jeu sans mobiliser des intérêts. Le grand défi est là aujourd'hui : il ne s'agit pas d'attendre que les entreprises, touchées par la grâce, reconnaissent leur responsabilité sociale. Il s'agit de trouver les moyens d'entrer dans le jeu. Sur ce point tout reste à faire.

Richard Robert

Fédération générale des mines et de la métallurgie

Pour une autre gouvernance des entreprises

Juin 2009, en ligne sur le site www.fgmm.cfdt.fr

Complétant parfaitement les deux ouvrages recensés ci-dessus, une brochure récemment publiée par la FGMM CFDT passe, littéralement, aux travaux pratiques, en précisant ce que peut être, d'un point de vue syndical, une réelle mise en œuvre de la RSE. Prenant acte du fait que le fonctionnement du capitalisme a changé avec la mondialisation et la financiarisation des entreprises, dont la gouvernance s'est radicalement modifiée, l'ouvrage souligne que la crise peut être une opportunité avec notamment le retour en grâce du contrôle de la société sur l'entreprise. Le risque existant de voir l'Etat se substituer à la démocratie sociale, il est urgent d'inventer de nouvelles régulations économiques et sociales. C'est à une revue détaillée de ces nouveaux outils, internes et externes à l'entreprise, que s'attache cet ouvrage dont Marie-Noëlle Auberger-Barré a tenu la plume. Comment les salariés peuvent-ils devenir acteurs de cette nouvelle régulation et imposer un retour du long terme dans la gestion ? Les leviers sont multiples : l'action des administrateurs salariés, infléchissement des flux de l'épargne salariale, renforcement des IRP sont autant de pistes analysées avec précision, pour que la RSE ne reste pas un simple objet de communication mais bien l'enjeu d'un rapport de force.

R. R.